



## CAF 74 demande de droits

Par **Nelly3046**, le **18/11/2020** à **17:29**

Bonjour

Je suis divorcée depuis 10 ans et toujours en garde alternée depuis tout ce temps.

Depuis un différent avec mon fils de 14 ans le 16 aout...il est parti vivre chez son père.

Celui ci s'est empressé de courir à la Caf pour me sucrer la part que j'avais pour mon fils sauf que entre temps il m'a réclamé 200 eur que j'ai versé si gentille que je suis et j'ai réglé la moitié de la cantine comme habituellement.

La CAF a purement considéré la demande de mon ex mari malgré que je me sois defendue qu'aucun jugement du Jaf n'avait été rendu, nous n'avons pas encore été convoqués suite à ma demande.

Elle m'incombe une dette depuis septembre en plus!!!

Est ce juste et légal?

Que dois je faire?

Merci de votre aide.

Nelly DOMENECH